



Wallonie

Commune de Farciennes

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Commune de Farciennes dont les bureaux se trouvent à la rue de la Liberté n°40 à 6240 Farciennes.

Le terrain concerné est situé à Farciennes, rue de la Cure, rue Joseph Bolle et rue de la Station cadastré Farciennes Division 1 Section B n°594L-595 E-597P et 597S.

Le projet consiste en la création d'un passage souterrain des voies de chemin de fer entre la Grand'Place et la rue J. Bolle y compris le réaménagement des abords (passage souterrain destiné aux modes doux) et présente les caractéristiques suivantes :

- la demande implique une dérogation au GRU (cfr article 415/1) pour une pente supérieure à celle définie pour les personnes à mobilité réduite ;
- le projet s'écarte des schémas d'orientation locaux n°13 et n°14 du point de vue de la destination ;
- la demande implique la création d'un nouvel espace public et est visée à l'article R.IV. 40-1 §1^{er} 7.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de la Liberté n°40 à 6240 Farciennes :

- les jours ouvrables de 9h à 12h (sur rendez-vous préalable)
- les 02 juillet, 09 juillet, 20 août et 27 août jusqu'à 20 heures (sur rendez-vous préalable)

Pour toute consultation, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame C. Gilot-tel : 071/244 666- mail: cgi@farciennes.be.

L'enquête publique est ouverte le 29 juin 2020 et clôturée le 31 août 2020. Attention, elle est suspendue du 16 juillet 2020 au 15 août 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, du 29 juin au 31 août 2020 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Liberté 40 à 6240 Farciennes
- par télécopie au numéro : 071/243 458
- par courrier électronique à l'adresse suivante : cgi@farciennes.be
- remises à Madame C. Gilot dont le bureau se trouve rue de la Liberté n°40-6240 Farciennes.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU n°10900 – Passage sous voies
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame C. Gilot ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de la Liberté n°40-6240 Farciennes, le 31 août 2020, à 9h30.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame C. Gilot dont le bureau se trouve à la rue de la Liberté n°40 à 6240 Farciennes.

A Farciennes, le 17 juin 2020

Le Directeur général,

Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,

Hugues BAYET